

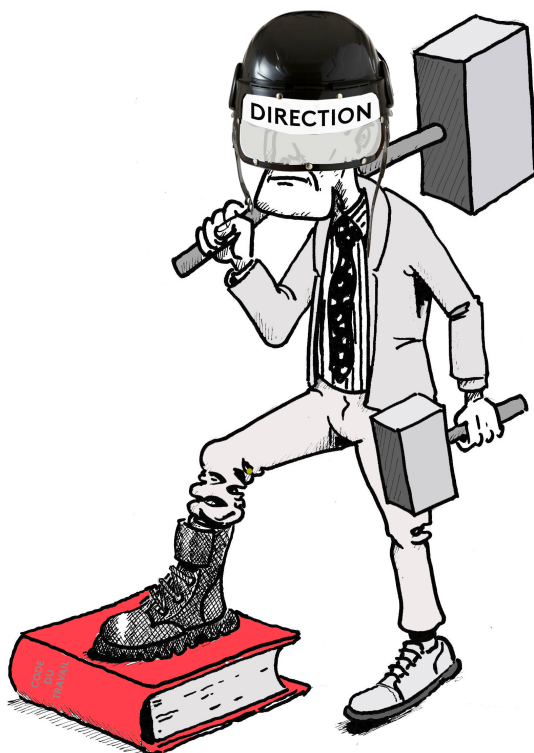
Recherche dialogue social désespérément

Préambule

Ce CSE d'octobre 2026 au siège restera dans les annales : un président d'instance qui empêche un élu de s'exprimer et qui quitte la réunion, mettant par cette action un terme à un CSE qui venait tout juste de débiter sa seconde journée, avec encore trois points à traiter. Du jamais vu de mémoire d'élue !

Mais cet éclat n'aura été que la grosse goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Depuis la veille, les élu·es n'ont cessé de se retrouver face à une direction droite dans ses bottes, qui ne veut rien lâcher et surtout pas reconnaître qu'elle mène ses réorganisations comme bon lui semble, en faisant fi du dialogue social et de l'information complète des élu·es.

POUR UN DIALOGUE SOCIAL APAISÉ



Communiqué intersyndical du 15 octobre 2026

A l'issue du CSE siège les 14 et 15 octobre 2026, les élu-es actent la rupture du dialogue social avec la direction.

Depuis plusieurs mois, la direction présente des projets et des changements dans l'organisation dans les services et le CSE n'a de cesse de réclamer à chacun des points une information suffisante et des documents complets pour établir son avis éclairé.

Lors des deux derniers CSE, extraordinaire et ordinaire, une nouvelle fois, les élu-es ont dénoncé l'absence d'information-consultation sur deux réorganisations :

- *Le maquillage à franceinfo canal 16*
- *Le service prépa diff au CDE*

Sur un troisième point, à l'ordre du jour, le projet HUB INFO ICI Régions, les élu-es ont pointé l'absence de documents permettant de juger de l'ampleur de l'évolution du projet.

Ces conditions exécrables de dialogue social créent en instance de fortes tensions obligeant les élu-es à demander de nombreuses suspensions de séances.

La situation s'est complètement crispée en séance plénière du jeudi 15 octobre, quand la direction a refusé d'écouter un élu et a quitté la réunion, le président de l'instance prétextant que le point n'était pas à l'ordre du jour. Du jamais vu !

Sans la présence du président de l'instance, la séance était de fait interrompue.

Les élu-es dénoncent cette accumulation d'actions qui les empêchent d'exercer pleinement leur mandat, et en particulier leur mission première de représentants qui est de porter la parole des salarié-es.

Ils appellent à un retour à un dialogue social apaisé et constructif, dans le respect et l'intérêt des salarié-es.

CSE extraordinaire

La direction reste sourde à la demande de retour du maquillage pour toutes et tous à franceinfo canal 16

620 000 € euros économisés sur les dos du service maquillage : pas peu fier d'assumer sa décision, le directeur de franceinfo explique que cela va permettre de renforcer **ses missions d'information en envoyant plus de journalistes sur le terrain.**

Discrimination

Quand le élus s'étonnent que la direction ait choisi pour pallier le sous-dimensionnement chronique de la chaîne et remplir sa mission première, informer, de faire payer les salarié-es PTA qui font partis des salarié-es les moins bien rémunérés et hasard, des femmes, la direction n'a pas l'air gênée.

Quand les élu-es pointent la différence de traitement entre France 2 (pas de restriction sur le maquillage) et franceinfo, la direction ne bouge pas d'un cil.

Quand les élu·es s'émeuvent de la remarque misogyne du directeur de la rédaction du canal 16, qui en réaction à l'émoi de l'arrêt du maquillage des invités, lance : « *ils et elles n'ont qu'à faire jouer leur côté Pamela Anderson ! ...* », la direction regarde ses pieds.

Pas d'étude d'impact

A aucun moment, elle ne fait de proposition constructive : pas même affiche-t-elle une quelconque prise en compte de l'impact sur la vie des salarié·es alors qu'il est très important :

- Suppression de contrats pour les intermittents : 547 vacations supprimées dans l'année, cela touche prioritairement les intermittents.
- Pertes d'éléments variables de salaire de l'ordre de plusieurs centaines d'euros par mois pour certaines maquilleuses du fait de la suppression de la vacation du soir : avant, 2 vacations l'après-midi, dont une qui va jusqu'à 23h30 ; aujourd'hui, une seule vacation qui termine à 20h.
- Stress, surcharge de travail et qualité empêchée pour ces professionnelles de l'image qui n'en peuvent plus de voir les peaux écarlates et brillantes à l'antenne de la chaîne d'information publique (alors que les chaînes d'information du privé ont réintroduit le maquillage pour tous !).

Multiplication des risques

Nul besoin de partir sur les terrains de conflits pour être exposé aux risques professionnels pour les journalistes qui multiplient les allers-retours dans la précipitation entre le 3^{ème} et le 1^{er} étage pour se faire maquiller avant un plateau.

Les maquilleuses déjà pressurisées par leurs conditions de travail ont une pression supplémentaire, celle de craindre de ne pas avoir le temps de bien désinfecter leurs instruments, afin de préserver la santé des personnes qui passent sous leurs pinceaux.

Les journalistes qui n'ont pas accès aux maquilleuses ont droit à un kit maquillage mais pour pouvoir l'utiliser il leur faut développer des compétences en cosmétique, sous peine de résultat hasardeux à l'antenne. 70 % des personnes ne savent pas se servir des kits !

S'il fallait encore prouver la désinvolture de la direction dans cette réorganisation (comme dans tant d'autres) : à aucun moment, elle ne parle de mettre à jour le DUERP alors que ces risques nouveaux ont été mis à jour par les élu·es.

Ceux-ci veilleront à que cela soit fait si par malheur la direction continue dans cette mauvaise voie.

Les répercussions socio-économiques pour les maquilleuses ne sont pas à l'ordre du jour, le directeur franceinfo n'hésitant pas à affirmer « *j'assume pleinement toutes les conséquences* ».

Les élu·es constatent également que malgré la demande faite au CSE de septembre, la direction de l'information s'est présentée sans documents.

Les élu·es réitèrent leur position : cette réorganisation qui a un impact sur l'emploi et la santé des salarié·es aurait dû faire l'objet d'une information-consultation du CSE.

CSE Ordinaire

La direction reste (encore et toujours) sourde aux demandes des élu·es

Un CSE en chasse un autre, mais les problèmes sur le fond restent les mêmes.

- Des réorganisations sans consultation et sans information : aucune évaluation de l'impact et des risques.
- Une direction qui se présente « nue » devant les élu·es.

• Le hub info : toujours le même projet ?

9 mois plus tard, que reste-t-il du projet hub info ICI régions ?

- Comment s'est-il réalisé ?
- Quelles inflexions a-t-il subi ou pas ?
- Quel est aujourd'hui l'activité sur le site de Lyon Vaise ? Présente ? A venir ?
- En termes d'emploi, où en est-on ?

Toutes ces questions, et tant d'autres, sont malheureusement restées sans réponses.

Demandé par les élu·es, ce point a fait chou blanc : sans aucun document sur l'activité et le plan de charge du site, comment apprécier l'évolution du projet ?

Renvoi du point au prochain CSE, en espérant que la direction se réveille, enfin.

• Service prépa diff : en octobre, rien de nouveau

Une étrange impression : comme un déjà vu.

Pour rappel

Le service Préparation-Diffusion du Centre De Echange du groupe France Télévisions est actuellement dans une phase de réorganisation cachée.

Historiquement, il est composé de deux métiers distincts :

- *Les chargés de préparation (niveau 4 technicien supérieur) 2 salarié·es.*
- *Les gestionnaires de conduite d'antenne (niveau 6, cadre de niveau 2) 3 salarié·es*

La direction du CDE a décidé que, dorénavant, il n'y aurait plus de postes de niveau 4 et que l'ensemble de l'activité serait transféré aux postes de niveau 6. La suppression d'un poste de chargé de préparation et la réallocation de ses missions ont un impact sur les missions, les compétences, les plannings ainsi que sur la psychologie des salarié·es, dont l'un est en situation de RQTH.

La direction affirme qu'elle peut mettre en œuvre ce transfert d'activité sans consulter les organisations syndicales. Or, il ne s'agit pas d'un simple ajustement à la marge, mais bien d'une réorganisation complète du service.

Pas vraiment une surprise, mais trois mois après le CSE Extraordinaire du mois de juillet, c'est toujours le même constat pour les élu·es et la même langue de bois côté direction :

La direction : *Le service est désormais homogène, la direction a offert une mobilité professionnelle au sein de ce service, qui désormais n'est constitué que de salarié·es exerçant la fonction de « gestionnaire de conduite d'antenne ». Collectivement, et concernant la marche du service, tout va bien.*

Non ! clament les élu·es.

La direction a fait disparaître un ETP et un métier, chargé de préparation antenne, en déplaçant l'activité et donc la charge de travail vers les gestionnaires de conduite d'antenne ; c'est un collectif en souffrance, les outils sont non stabilisés et la direction invite elle-même à adopter des solutions de contournements ; les conditions de travail sont très clairement dégradées, la direction restreint les difficultés à un cas individuel mais de fait c'est l'ensemble du collectif qui souhaite quitter le service et être accompagné dans un projet de mobilité. Le collectif ne souhaite plus échanger avec sa direction, la confiance est rompue.

D'ailleurs, pour les élu·es, le problème de fond qui dépasse ce collectif et les trois salarié·es du service est global au CDE : c'est le management hiérarchique et autoritaire qu'a adopté la direction pour mener sa réforme qui est toxique.

Le point est abrégé par les élu·es qui demandent à nouveau une information consultation sur la réorganisation du service préparation-diffusion.

- Une attaque contre nos camarades représentant syndical et élus au CSE : Contre-attaque des élu·es du CSE !

L'ombre du spectre de la menace sur les représentants du personnel a plané tout le long de ce CSE chaotique.

Un élu et un ancien élu du CSE (toujours Délégué Syndical) sont aujourd'hui menacés de licenciement. Leur faute ? Avoir alerté, sans relâche, dans le cadre de leurs prérogatives de représentants du personnel, des entorses et dysfonctionnements qu'ils pouvaient constater au fil de la réorganisation de leur service, le CDE.

Aussi scandaleux que cela puisse paraître c'est bien la réalité !

Les élu·es ont voulu marquer un grand coup : à l'occasion du point sur la demande d'approbation de la dérogation exceptionnelle sur le temps de travail du Téléthon, ils refusent de rendre un avis ; et ce sera désormais le cas, sur ce type de demande, tant que la direction ne reviendra pas à des relations de dialogue social apaisées.

[Lire ici la résolution](#) 

Prochain CSE Sièges : les 18 et 19 novembre 2026

Paris, le 20 octobre 2026

Vos élus CSE



► Titulaires :

Alexis Du Retail, Georges Pinol, Aurélie Schiller, Nathalie Briand

► Suppléants :

Karine Brahim, Claudine Gilbert, Laurent Debruyne, Malika Aït-Ouakli, Emmanuel Vivier (Vaise), Nora Boubetra

► Représentante syndicale : Cécile Laronce